

Annexe n°9: Modèle de la fiche journalière de gestion

*Arrêté portant organisation et fonctionnement des ordinaires dans les
Forces Armées Béninoises (Article n°109)
(Format 27X21)*

FORCES ARMEES BENINOISES
ETAT MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

FICHE JOURNALIERE DE GESTION DE L'ORDINAIRE :

JOURNEE DU XX XXXXX 2010.

I) EFFECTIF ET MENUS :

	PETIT	DEJEUNER		DINER		Eff moyen /jour	
	DEJEUNER	CHAUD	FROID	CHAUD	FROID	Chaud	Froid
Effectif PDL							
Total servi							
Menus							

II) BON DE DECOMPTE DE SORTIE DE VIVRES :

DENREES	UNITE	QUANTITE	P U	MONTANT
Chicoré	Baguettes			
Sucre	Kg			
Pain	baguettes			
Lait	Kg			
Sardines	boîte			
Beurre	Kg			
Ail :	Kg			
Akassa	boules			
Cube :	tablettes			
Pâte de maïs	Boule			
Feuille de laurier	Kg			
Gingembre :	Kg.			
Haricot	Kg			
Gari	Kg			
Huile d'arachide	Litre			
Légume	Tas			
Macaroni	500g			
Oignon :	Kg			
Piment moulu	Kg			
Piment vert	Kg			
Poisson	Kg			
Poivre :	Kg			
Riz :	Kg			
Sel :	Kg			
Sésame	Kg			
Tomate en boîte	Kg			
Tomates fraîches	Kg			
Viande :	Kg			
TOTAL				

Les soussignés certifient que les quantités figurant au présent bon ont été livrées.

RESPONSABLE DU MAGASIN

LE CUISINIER RECEPTIONNAIRE

L'OFFICIER D'ORDINAIRE

Annexe n°9: Modèle de la fiche journalière de gestion

*Arrêté portant organisation et fonctionnement des ordinaires dans les
Forces Armées Béninoises (Article n°114)
(Format 27X21)*

III- Bilan financier de la journée :

1	Dépenses totales (1)	
2	Ressources escomptées (2)	
3	Dépassements des recettes sur les dépenses	
4	Dépassements des dépenses sur les ressources	
5	Dépenses moyennes par homme nourri de la journée (3)	
6	Dépenses moyennes fixée lors de l'établissement du menu de quinzaine sur la base des ressources escomptées de l'ordinaire (4)	
7	Dépenses totales cumulées depuis le début du mois (5)	
8	Effectif moyen journalier nourri cumulé depuis le début du mois (6)	
9	Moyenne par homme nourri des dépenses journalières (7)	

- (1) Dépenses totales : Dépenses trouvées selon le décompte de sortie de vivres (cumul du tableau II)
- (2) Ressources escomptées : Droits selon la PAT ;
- (3) Rapport entre la dépense totale et l'effectif nourri ;
- (4) Taux PAT par personne, si il y a plusieurs taux, faire la moyenne ;
- (5) Somme des dépenses journalières ;
- (6) L'addition des effectifs nourris par jour depuis le début du mois ;
- (7) Rapport entre (5) et (6)